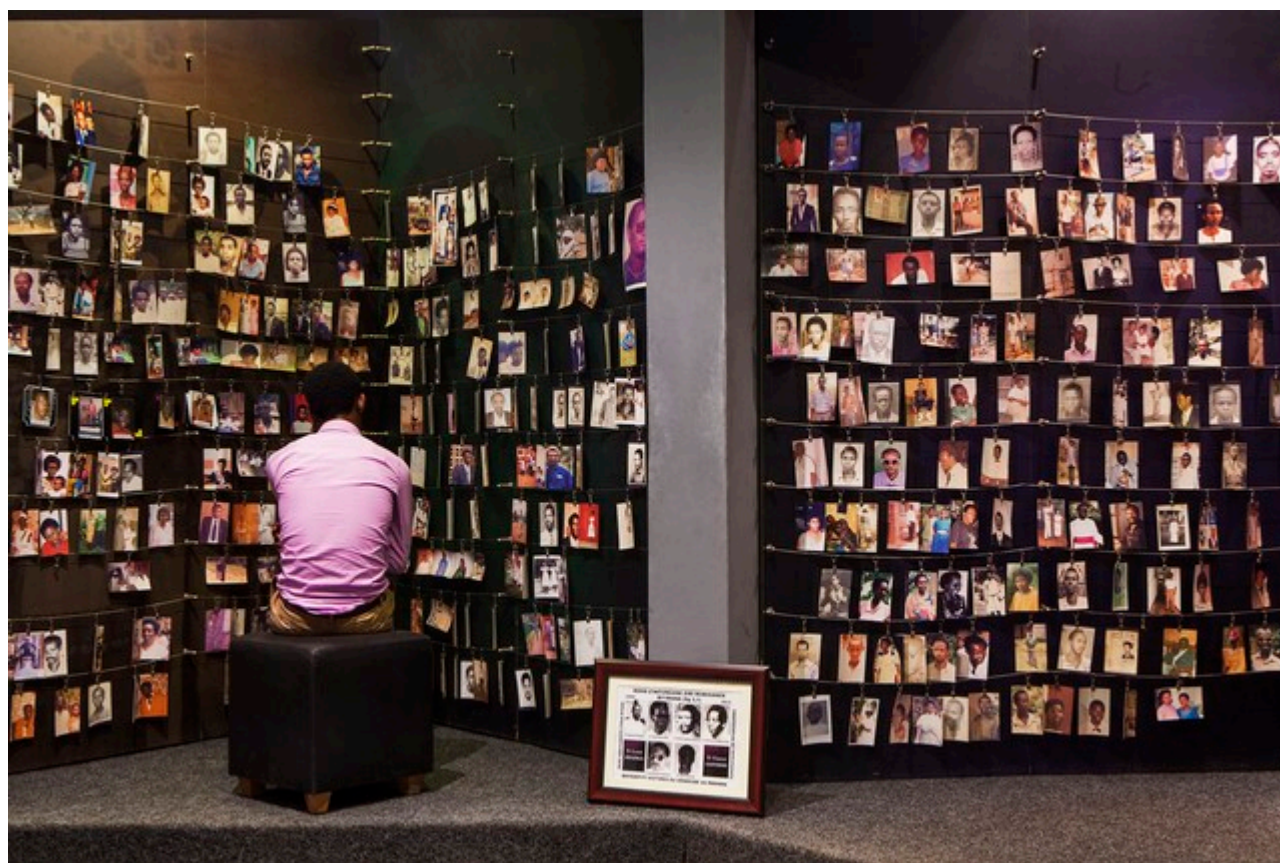


La maison d'éditions Max Milo ne doit pas être une tribune du négationnisme du génocide contre les Tutsis

Publié le 8 août 2020 sur le site d'Ibuka France



Memorial de Gisozi Kigali

A l'heure où Twitter, Facebook et autres géants de l'internet, en mettant fin à la tribune donnée depuis plusieurs années au controversé Dieudonné, semblent commencer à prendre conscience qu'il est inacceptable de permettre, sous couvert de la liberté d'expression, la diffusion des propos outrageant la mémoire des victimes de génocide ; la maison d'éditions Max Milo a décidé, elle, de prendre le chemin inverse en publiant la version française du livre « In

Praise of Blood » de la canadienne Judi Rever sous le titre « *Rwanda, l'éloge du sang* » dont la sortie est prévue entre le 27 août et le 3 septembre prochain.

Depuis quelques années, Judi Rever s'est installée dans la nébuleuse des faussaires de l'histoire du génocide contre les Tutsis. Tout en se présentant comme une journaliste risquant sa vie pour porter au monde une vérité supposément dissimulée, elle développe ses thèses fallacieuses dans divers médias bien en vue.

Son livre, présenté sous la forme d'une prétendue enquête, n'est, en fait, que la reprise des allégations de personnes condamnées ou recherchées par la justice pour le génocide contre les Tutsis. Sa « vérité », se résume ainsi : pour prendre le pouvoir, Paul Kagame avait besoin d'un génocide, qu'il aurait donc planifié et déclenché dans le but d'y mettre un terme, afin de se poser en sauveur aux yeux du monde et d'asseoir sa domination sur le pays.

Au-delà des preuves (aisément) disponibles, des travaux menés par des historiens et des journalistes, au Rwanda et dans le monde, la seule lecture de cette absurdité devrait conduire toute maison d'édition à mettre en doute le sérieux dont peut se prévaloir son autrice ainsi qu'à écarter l'idée même de sa diffusion. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait les Éditions Fayard en 2019. Mais Max Milo, elle, semble n'en avoir cure.

Judi Rever se défend évidemment de tout négationnisme. Si elle consent à reconnaître que des Tutsis ont été massacrés en 1994 au Rwanda, c'est pour mieux affirmer qu'ils l'ont été par d'autres Tutsis. Ce rejet caractérisé des preuves accumulées depuis 1994 par les instances internationales – dont elle balaye allègrement les conclusions – et par les travaux menés en sciences sociales – dont elle bafoue allègrement les méthodes – est une négation évidente du génocide contre les Tutsis.

En effet, quel terme à part celui de négationnisme s'accorde avec un procédé visant à exonérer les bourreaux effectifs d'un génocide pour en reporter l'organisation, le déclenchement et la perpétration sur ceux qui y mirent fin ? Quel autre terme peut désigner de la meilleure



manière un « travail » visant à rendre confuse la lecture d'un crime de génocide en se fondant sur un édifice conceptuel complotiste ?

Faut-il rappeler, une fois de plus, que le négationnisme n'est pas une opinion mais un délit réprimé par la loi sur le plan pénal et intolérable sur le plan moral car il insulte la mémoire des victimes et offense les survivants portant ainsi atteinte à leur dignité ?

Comment peut-on encore accepter ce mépris qui n'est rien d'autre qu'un racisme récurrent ? Sommes-nous donc d'accord que « Dans ces pays-là, un génocide ce n'est pas trop important » comme l'aurait dit François Mitterrand ?

Judi Rever est seule responsable de ses élucubrations mais en faisant résonner sa voix, en la légitimant publiquement Max Milo, qui se targue de « provoquer à juste titre », se fait plutôt complice d'une entreprise sordide dont les conséquences ne se résument pas à l'affrontement abstrait entre « censeurs » et « défenseurs de la liberté d'opinion ».

En offrant une tribune aux assassins de l'histoire, la maison d'éditions Max Milo accepte d'ajouter sa part de désespoir dans le cœur et les esprits blessés de celles et ceux qui, quoique rescapés, portent le fardeau du souvenir et de la douleur.

Nous lui demandons d'y renoncer.

Paris, le 8 Août 2020

Angélique U. Ingabire

Présidente de la Communauté Rwandaise de France

Etienne Nsanzimana

Président d'Ibuka France



En même temps, nous avons lancé une pétition. Lutter contre le négationnisme, c'est notre devoir envers les victimes ! Signons et faisons signer cette pétition en suivant le lien

<http://chnng.it/ssLMgZD4>

La maison d'éditions Max Milo ne doit pas être une tribune du négationnisme du génocide contre les Tutsis

Publié le 8 août 2020 sur le site d'Ibuka France

<https://ibuka.etiennedelcambre.com/la-maison-deditions-max-milo-ne-doit-pas-etre-une-tribune-du-negationnisme-du-genocide-contre-les-tutsis/>